



**1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc
de CHATEAUROUX**
*Complexe Sportif de la Margotière,
rue de la Margotière
36000 CHATEAUROUX*
02.54.34.12.90
02.54.26.09.36
archers.chateauroux@gmail.com
http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/



Compte rendu de réunion du 03/12/2018

Présents : Choubrac Mickael, Virginie Branson, Frédéric Branson, Viel Patrick, Camus Nathanaëlle, Guincêtre Christophe, Dubreuil Stéphane, Penault Emmanuel, Dubreuil Sylvie.

Excusés : Chastan Cassandra, Savary Johnny, Bernard Philippe.

Ouverture de séance à 18h45

Calendrier des concours à venir :

20/01 Tir de la Saint Sébastien
9 et 10/02 Championnat Régional Individuel Epernon
16/02 Assemblée Générale Comité Régional
17/02 Championnat Régional par équipes Ingré
6 et 07/04 Tir Campagne de Le Blanc
13 et 14/04 Championnat Régional Beursault Châteauroux
21/04 Championnat régional Campagne Voves
4 et 5/05 Tir extérieur Châteauroux + 1^{ère} manche DR
12/05 1^{ère} manche DID à Cluis
19/05 Tir extérieur à Argenton
09/06 Tir extérieur à Issoudun
26/05 2^{ème} manche de DR Loches
16/06 Finale DR à Voves + Championnat Régional FITA
23/06 3^{ème} manche DID à Richelieu
30/06 Tir Campagne à Cluis.
30/06 Finale du Trophée des Mixtes à Chennevières
07/07 Tir extérieur à Levroux
31/08 et 01/09 Tir Beursault à Châteauroux
08/09 Tir 3D à Tournon
22/09 Départemental 3D à Arthon
13/10 Assemblée Générale Club de Châteauroux

Trophée des Mixtes :

Nous attendons les inscriptions des équipes pour le trophée des mixtes, il faudra trouver une date et un lieu dans la 2^{ème} quinzaine de mars pour faire le tir en salle, et également une date dans la 2^{ème} quinzaine de Mai pour le tir extérieur, sachant que ces tirs peuvent avoir lieu en soirée en semaine.

Les équipes doivent impérativement s'inscrire avant le 31/12.

Concours des 12 et 13 janvier 2019 :

- La ville doit contrôler l'éclairage.
- La mise en place aura lieu le samedi matin à partir de 8h pour les traceurs et de 9h pour la mise en place.
- Greffe : Sylvie et Nathanaëlle. En cas d'inscriptions en trop grand nombre, priorité sera donnée aux archers ayant participé aux 2 premières manches, puis à ceux qui ont fait 1 manche, puis les autres dans l'ordre d'arrivée des mails, plus ceux de Châteauroux qui ne pourront pas tirer la veille.
- Arbitrage le dimanche : Nathanaëlle, Cassandra, Jacques Lelong, Anne Lavalette, Patrick.
- Vente des Tickets : Christophe, et Linda si elle est disponible.
- Blasonnage : Manu se charge de composer une équipe.
- Buvette : Gérée par les gens de l'association habituelle, les boissons seront vendues au gobelet avec une caution de 1€ pour le gobelet.
- Sylvie se charge de voir avec les différents organismes pour essayer de récupérer des lots style Pass Visite des lieux touristiques de l'Indre dans le but de faire un tirage au sort au moment des podiums. Cela permettrait d'avoir plus de monde qui reste jusqu'au bout.
- Voir si l'on peut obtenir chez Harrys quelques brioches individuelles à offrir aux archers au moment du greffe. Sylvie fera un courrier en ce sens, et Christophe transmettra.
- Virginie se charge de voir avec le Crédit Agricole s'il est possible d'avoir des chèques en Fac-similé grands formats (6 exemplaires) pour les podiums.
- Stef essaie de trouver une Sono.

Equipes :

Suite à un changement de règlement par la fédé, les DRE et DR se tireront toutes à 70 m.

Nous savons d'ores et déjà qu'il y aura une équipe homme en DRE ou DR, et qu'il n'y aura pas d'équipe femme en DRE. Cependant, il est possible de faire une équipe mixte en DR ou DID avec les filles et les garçons qui se sont inscrits sur les listes, et sans doute une équipe poulie mixte en DID.

Nous devrions avoir plus d'information début Janvier pour savoir dans quelle compétition (DRE, DR, ou DID) nos équipes pourront concourir.

Remboursements :

A la demande de Mickaël, les équipes qui seraient éventuellement qualifiées pour faire la finale nationale du Trophée des Mixtes seront remboursées de leurs frais (route et hébergement) sur la même base que les championnats nationaux.

Suite au stage de perfectionnement organisé par le comité régional et dans lequel deux de nos archers ont pris part (Alexandrine Lopes et Pascal Delorme), Virginie demande s'il est possible que le club prenne en charge une partie des frais engagés par ces archers.

Ce stage se présente sur 3 week-ends, et coûte 150 € par personnes. Le 1^{er} week end de stage ayant eu lieu à Châteauroux. Les archers ont remontés des avis super favorables sur ce stage.

Le bureau décide de prendre en charge 1/3 des frais de stage, à savoir 50 €.

A la demande de Mickaël, le bureau autorise Virginie à remplir le document Cerfa qui permet de déduire de ses impôts les frais de déplacements liées à l'encadrement.

Tenues d'arbitres :

Elles sont arrivées et ont été récupérées lors de l'AG du comité départemental. Chaque Arbitre doit 28 € au club. Laurent Chastan ayant quitté le club après la commande, il devra régler 53 € au club de Châteauroux s'il garde sa tenue. Dans le cas contraire, celle-ci serait revendue.

Nous rappelons que le comité régional a participé à hauteur de 25 €, le comité de l'Indre à hauteur de 15 €, et le club 25 €.

Jeu de Noël :

Le jeu de Noël aura lieu le 21-12, l'affiche à été diffusée sur le site et le groupe FB, inscriptions au gymnase. Le cochon s'occupe des boissons.

Questions diverses :

Mickaël signale qu'il sera absent à plusieurs reprises le mercredi 12/12, et du 9 au 18/01 inclus. Nous devons veiller à ce que cela n'interfère pas dans l'organisation de l'école de tir.

Il nous fait part également des excuses de Marine pour la maladresse lié à l'organisation du jeu d'halloween initialement prévu pour l'école de tir. Les invitations ont été étendues à certains archers confirmés, mais pas à tous ce qui a

créer quelques tensions notamment sur le groupe Facebook. Nous devons veiller à plus de discernement à l'avenir de façon à ne pas exacerber les passions. Il demande également, l'autorisation de commander quelques encoches et pointes pour réparer le matériel des archers de l'école de tir pour un montant de 50 €. Au fur et à mesure de l'utilisation, les archers de l'école de tir rembourseront l'avance de fond sous forme de pot commun.

Virginie signale qu'elle a payé le concours d'Issoudun sur place. Elle devait recevoir la facture, mais ce n'est toujours pas le cas. La communication semble compliquée avec ce club, car il est difficile de savoir qui fait quoi, et à qui s'adresser. Affaire à suivre si on les croise sur un concours. Dans l'attente, nous relançons par mail.

Bruno Richard a envoyé une question : Il demande s'il est possible de s'entraîner pendant l'école de tir le mercredi. La réponse est favorable, mais à certaines conditions.

Il faudra prévenir tout le monde afin que chacun puisse profiter de l'occasion s'il le désire. Cependant, les entraîneurs devront au préalable donner leur accord à **chaque séance** en tenant compte du nombre de demandeur, du nombre d'élèves présents à l'école de tir, et du contenu de la séance. Cela ne devra en aucun cas perturber l'école de tir. Un bilan sera établi lors de la prochaine réunion afin de savoir si ça s'est bien passé.

La séance est levée à 20h40.

La secrétaire,
Sylvie Dubreuil